

Vis ta ville

Avril 2017

10

LE MAGAZINE DE DIVION



« Mémoire,
un trésor
à partager ! »

I **QUARTIERS** | Association de quad - I **JEUNESSE** | Les coquins ont déménagé
I **ZOOM** | Mémoire, un trésor à partager I **CITOYENNETÉ** | Pierre Bayart,
officier du mérite du sang - Nico, citoyen du monde I **SPORT** | Un tournoi de
soccer aux USA pour Charly Tielemans I **URBANISME** | Au fil des travaux


Divion

ARRÊT SUR IMAGES



❖❖❖ Légendes

1. Nettoyons ensemble. Le 18 mars, une vingtaine de Divionnais a participé à « L'opération Hauts-de-France Propres » orchestré par la région sous l'égide de la municipalité et de Divion proprement.

2. Culture. Des spectacles (théâtre, improvisation...) sont proposés durant l'année scolaire sur Divion et Béthune.

3. Billard. Pour la 2^e année consécutive, Damien Raoult du Billard club Divionnais décroche le titre de champion du comité départemental du Pas-de-Calais aux 5 quilles régionale 1.

4. Médaillé. Lors du 55^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, Bruno Lemaire, ancien combattant a été décoré de la Croix du combattant et de la médaille de la Reconnaissance de la nation.

5. Musique. Cette année encore, le festival Les enchanteurs a fait le plein avec la prestation, le 14 avril, de Sidi Wacho à la salle Carpentier.

6. Pâques. Lundi 17 avril, P'tites poules, poulets et lapins ont fait le plein d'oeufs en chocolat (8,5 kg au total) lors de la grande chasse le 17 avril.

QUARTIERS 04

- › Les quadeurs de l'Artois
- › Emploi : coup de pouce
- › Au revoir goûter des aînés : explications
- › Culture

JEUNESSE 06

- › Le coin des coquins a déménagé
- › Rencontre avec deux fidèles des actions enfantines
- › Bientôt une bibliothèque nomade

ZOOM 08

Mémoire, un trésor à partager

- › Un film d'animation
- › Comme un géant
- › Concours de dessin
- › Parole à... Patricia Pumarada



CITOYENNETÉ 11

- › Allô encombrants
- › Opération tranquillité vacances
- › Pierre Bayart, nommé officier
- › Nico, citoyen du monde

URBANISME 14

- › Parking aménagé
- › L'agora du Transvaal réglementé

SPORT 13

- › Charly Tielemans est allé aux USA

TRIBUNE 15



Le terrain synthétique sera subventionné par la communauté d'agglomération à hauteur de 258 781 €.

Bientôt l'été, bientôt les activités

Les premières chaleurs arrivent doucement et les amateurs de promenades, jardinage, cueillettes ou farniente attendent avec impatience la belle saison pour se dédier à leurs loisirs favoris.

C'est aussi la période des vacances où l'on peut laisser du temps au temps.

Vous trouverez, dans ce nouveau numéro de « Vis ta ville », le programme varié qui animera votre saison. Profitez-en pour vous balader et découvrir autrement notre belle cité.

La Fête de la musique clôturera le mois de juin avec le Club Estudiantina au parc Roland Cressent et juillet débutera par les traditionnelles « Foulées divionnaises ».

Elles seront suivies du village sportif durant la « Biette en fête » qui se déroulera le dimanche 9 juillet... De nombreux jeux et animations seront proposés. Venez donc vous amuser en famille et entre amis !

Les séjours, centre de loisirs et clubs ado à destination des jeunes leur permettront de s'éclater entre copains ou

découvrir de nouveaux horizons en Charente-Maritime et dans les Landes.

Faute de soutien financier de la Région l'opération « Quartiers d'été » devient « Le Festival des cités » avec l'appui exclusif de la municipalité qui a décidé de maintenir les diverses animations pour nos quartiers. Elle se déroulera du 29 juillet au 13 août. Il vous sera ainsi proposé divers événements,

« Les associations divionnaises se sont également surpassées.

Ce programme serait impossible sans elles »

marché aux puces, concerts, structures gonflables, promenades en quad....

Les associations divionnaises se sont également surpassées.

Ce programme estival serait impossible sans elles. Je tiens tout particulièrement à les remercier, une nouvelle fois, pour leur dynamisme permanent.

Que l'été vous soit très agréable dans notre belle ville de Divion.

Votre dévoué,

Jacky LEMOINE



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion

Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr

Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire

Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,

Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2017 / Avril 2017 / N°10 - 4^e année - Magazine périodique.

Association de quad

Aller à l'encontre des idées reçues

Ils sont une quinzaine de passionnés par ce sport mécanique qu'est le quad. Suite à la création d'un forum sur le net, l'association, *Les quadeurs de l'Artois* est née. « Le but étant de développer les randonnées découverte, de proposer des baptêmes pour faire découvrir ce loisir et d'aller à l'encontre des idées reçues. Montés en association nous sommes en règle, assurés et affiliés à un organisme qui défend le droit de circuler pour les piétons, le VTT, les chevaux et les quads entre autres. Les membres respectent la charte du bon comportement du quadeur comme de ne pas traverser de champs, de respecter l'environnement ou de rouler à vitesse modérée, » révèle Arnaud Bloch, le trésorier.

Les 18 quadeurs sont des conducteurs expérimentés qui aiment pratiquer ensemble ce loisir sur des engins uniquement homologués. Une randonnée est organisée chaque mois. Les quadeurs interviennent durant certaines manifestations et proposent des baptêmes à des adultes, enfants à mobilité réduite ou avec un handicap ou lors du Téléthon de Divion. L'association offre ses services à l'association *Divion proprement* et l'aide à accéder avec les quads à des endroits non-accessibles. CQFD.

Contact : Les quadeurs de l'Artois
tél. 06.32.98.90.48
www.facebook.com/scrabble-divionnais



Arnaud Bloch, quadeur depuis 10 ans

Jardinier ou pas, rejoignez-les !

L'association Jardin saveurs a repris ses activités. Les jardiniers bénévoles cultivent différentes variétés de légumes mis en vente auprès du public après les récoltes. Vous avez du temps en matinée, vous avez envie de jardiner dans une ambiance conviviale...

Rejoignez le collectif, vous serez le bienvenu. Il vous reste des graines, des semences ou des outils dont vous ne vous servez plus, vous pouvez les offrir à l'association. Un geste qui les aidera dans leur action.



Contact : Jardin saveurs - 06.66.54.05.28
Du lundi au vendredi - Rue du 19 mars

Emploi Coup de pouce

Les Divionnais demandeurs d'emploi pourront dès **le jeudi 8 juin** consulter les offres d'emploi sur l'un des deux ordinateurs mis à leur disposition à l'Espace Michel Colucci. Ils pourront également travailler leurs documents administratifs.

Marie Dubois, référente du service emploi-formation et insertion pourra les accompagner dans leurs démarches. Accès sur présentation d'un justificatif de domicile et d'inscription à Pôle emploi.

Permanences le jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30.

Tél. 03.21.61.91.76

Ils sont nés (de janvier à avril) : Logan Legay - Lou Schultz - Anals Chavatte - Lysie Trenel - Louis Gallet - Pharrell Herlin - Emma Riché - Lucas Herenguel - Julian Bertot - Ilyess Fandi Wroblewski - Kaïna Catry - Esteban Carpentier - Sohan Catouillart - Gabin Copin - Alice Lieven - Louane Pavy - Cordélia Barras - Robin Brembor - Louélyne Vauvy - Jules Allard - Lilou Jombart - Jules Coustenobel - Hakim Vauchel - Alexis Seroux - Ava Stachowiak - Antoine Lesur - Louna Marchal.

Ils se sont mariés (de janvier à avril) : Jessy Fanchon & Noémie Gambier - Jérôme Michel & Juselle Otoulou.

Ils nous ont quittés (de janvier à avril) : Jocelyne Hanckowiak veuve Verhaeghe - Stanislaw Zbik veuve Janoszka - Jeanina Michalak veuve Kancierzewski - Grégory Baique - Maria Ortiz épouse Jozefowiak - Mohamed Lekam - Jacques Cadé - Irène Czapiewki veuve Kurzawa - Tadeusz Majka - Julie Deboffe veuve Rousset - Françoise Klec veuve Kubiak - René Dumaire - Jean-Claude Michalak - Micheline Bacrot épouse Fasquelle - Claude Boyaval - Noël Fruleux



Le banquet des aînés, une valeur sûre auprès des seniors



Les enfants accrochent les œuvres avec celles des artistes amateurs

Aînés

Au revoir goûter, bonjour spectacle

Prendre en compte les besoins des seniors est une préoccupation majeure de l'équipe municipale.

L'évènement le plus apprécié de nos anciens, c'est le Banquet qui réunit, chaque année en octobre, plus de 500 convives dans une ambiance festive et musicale.

Il y a également le goûter qui se tient au printemps mais ce dernier connaît moins de succès d'année en année. En 2016, 300 invités avaient été enregistrés et en définitif seuls 200 se sont déplacés. Cela a engendré un malheureux gâchis alimentaire et c'est bien dommage. Une réflexion devait donc être menée...

Le traditionnel Banquet est maintenu mais se déroulera désormais en avril. La période,

plus chaude, est bien plus propice aux déplacements. **En 2017, le Banquet aura donc lieu en octobre et dès 2018, en avril.**

Mais que faire pour remplacer le goûter ? Lors des discussions régulières avec les aînés, il est très souvent précisé que bon nombre de convives ne dansent pas et sont simplement spectateurs... D'où l'idée de proposer un grand spectacle en fin d'année. Le rendez-vous est donc donné.

Certes, le budget total sera plus élevé mais les économies réalisées sur certaines lignes de trésorerie permettront de chouchouter nos aînés... Ils l'ont vraiment mérité !

Culture

Les enfants aiment les arts plastiques

« La faune et la flore sauvage en voie de disparition » était le thème de l'exposition annuelle des **Artistes d'chez nous**. Associées à ce rendez-vous pictural, les écoles Pierre et Marie Curie et René Goscinny participent activement en réalisant des œuvres individuelles ou par classe. « Il n'y a que le thème qui est imposé. Les enseignants et les élèves choisissent le support et la technique. Ensuite, ils exposent les réalisations à la salle des fêtes du Centre en même temps que les peintres. Chaque année, ces deux écoles, avec

leurs créations originales, enrichissent notre exposition. Les artistes-peintres proposent aussi des œuvres de qualité et sont présents lors de la venue des visiteurs. Nous invitons les autres écoles élémentaires à venir découvrir cet art, » explique Yves Brebion, le président de l'association.

Contact :

Les artistes d'chez nous

Salle Nelson Mandela

Yves Brebion. 03.62.89.08.39

Anticipez votre nouvelle carte d'identité

Il n'est plus possible de faire une demande de carte nationale d'identité en mairie de Divion depuis le 14 mars dernier.

Dorénavant, les dossiers sont à déposer dans une des villes équipées d'une station biométrique (Auchel, Bruay-la-Buissière, Béthune ou Noeux-les-Mines). Le passage est obligatoire pour prendre les empreintes. Afin d'éviter l'affluence et l'attente, l'usager doit appeler au préalable pour un rendez-vous avec l'agent de l'état-civil.



Il est possible de faire la pré-demande en ligne (predemande-cni.ants.gouv.fr) puis de se rendre à l'une de ces mairies avec ses pièces justificatives et son numéro de dossier établi lors de la pré-demande.

Auchel : 03.21.64.79.00

Bruay-la-Buissière : 03.21.64.56.00

Rappel : La carte reste gratuite sauf en cas de perte ou de vol (25 €). Elle reste valable 15 ans pour les adultes et 10 ans pour les mineurs.

Sortie de territoire

Elle est redevenue obligatoire lorsqu'un mineur doit sortir du territoire sans être accompagné de ses parents.

Une autorisation est à retirer en mairie et à remplir. Lors d'un voyage hors de nos frontières, l'enfant doit être en possession de sa carte d'identité, de la sortie de territoire avec la copie du document justifiant l'identité du signataire de l'autorisation.



Séance d'éveil musical avec Dominique de l'association Artdooki

Le coin des p'tits coquins

Un nouvel espace consacré à la petite enfance

Dédié aux bambins de moins de 3 ans, non-scolarisés, le coin des p'tits coquins est un espace de découverte, d'échange avec des ateliers et des jeux qui permettent le développement psychomoteur, l'éveil des sens, et la socialisation. Il se déroule, depuis peu, le mercredi matin à la salle des fêtes du Centre. Un changement de jour et de lieu qui ne déplaît pas aux parents et assistantes maternelles, toujours plus nombreux à y participer.

Entretien avec Charlotte Quignon, animatrice et Henriette Jakubowski, conseillère municipale en charge de la petite enfance.

Charlotte, comment s'organise une matinée au coin des p'tits coquins ?

À 9h15, c'est le temps d'accueil. L'enfant s'installe confortablement sur les tapis colorés avec nounou, mamie ou, le plus souvent, avec maman. Entouré de jouets et jeux d'encastrement, il attend

les copains. Vient ensuite le moment de goûter aux activités proposées et encadrées par deux animatrices : petit parcours de motricité avec toboggan, jeux de bascule et moto 4 roues, jeux d'imitation avec le coin cuisine et coin poupons. Les enfants apprennent à partager, découvrent l'autre, échangent...

Pas évident pour ces p'tits loups de vivre ensemble, c'est un bon tremplin avant l'école. Les bouts d'chou se retrouvent ensuite autour d'une table pour une activité manuelle ou culinaire. Les enfants (ainsi que les mamans) adorent la peinture surtout lorsqu'il s'agit d'utiliser les pieds ou les mains comme outils.

Une fois par mois, des professionnels interviennent : Marie-Hélène Legrand comme conseillère en psychologie observe les enfants et répond aux questions des accompagnants.

Marie-Françoise Ten, conteuse de l'association *Ils avec moi*, sensibilise dès le plus jeune âge les enfants à la lec-

ture. Dominique, de l'association Artdooki intervient une fois par trimestre et anime des temps d'éveil musical.

Henriette, pourquoi ce changement de jour et de lieu ?

L'espace Petite enfance situé en mairie, était devenu trop petit pour accueillir ce joli petit monde. Nous avons décidé de le transférer à la salle des fêtes du Centre. Afin de ne pas perturber l'installation des tables pour la restauration scolaire, nous avons établi le coin des p'tits coquins le mercredi ; cela a permis d'accueillir de nouvelles familles, notamment des mamans qui ne travaillent pas ce jour-là. Les enfants, parents et professionnels s'y retrouvent et partagent des moments de complicité.

Le coin des p'tits coquins
Mercredi (hors vacances scolaires)
De 9h15 à 11h15 - gratuit
Salle des fêtes du centre
03.21.64.55.73





Marie-Hélène Legrand observe et conseille



Avec Marie-Françoise, les histoires prennent vie... il était une fois...

Deux fidèles intervenantes :

Marie-Hélène Legrand Conseillère en psychologie

Marie-Hélène Legrand a commencé les activités autour de la parentalité il y a une quinzaine d'années sur Divion. Cela fait 6 ans qu'elle intervient, chaque mois, au coin des coquins afin de répondre aux questions des parents et assistantes maternelles. « *Depuis 2 ans, par thématique, j'aborde des sujets particuliers comme le développement du langage, la propreté, l'autorité, les caprices de l'enfants, l'autonomie, le sommeil, l'alimentation..., toutes les problématiques que les jeunes parents constatent.* », remarque Marie-Hélène sans jugement. Elle observe le développement de chaque enfant avec bienveillance, oriente les parents, et travaille à la prévention. Les parents partagent un moment avec leur enfant mais aussi avec les autres enfants et parents : une expérience du vivre ensemble.

Marie-Françoise Ten Conteuse

Marie-Françoise Ten intervient depuis longtemps sur notre territoire. Voilà 5 ans qu'elle anime des lectures au coin des p'tits coquins avec des albums de qualité. Elle sensibilise le public à la lecture à voix haute notamment chez les tous-petits. Elle échange avec les parents des conseils sur le choix d'un album ou d'une histoire. Un moyen de faire aborder la lecture aux plus jeunes et de leur donner envie de découvrir d'autres histoires. La conteuse lit en petit groupe, en respectant le rythme, l'attention particulière et la liberté de mouvement des bambins. « *Ce n'est pas parce qu'un enfant bouge, qu'il n'écoute pas. Le tout-petit fonctionne à l'oreille. Il a une grande capacité d'analyse de l'image. Ainsi, il est important de bien choisir ses albums dont la qualité littéraire et esthétique s'adresse à l'imaginaire de l'enfant* », conclut la conteuse.

Les histoires du samedi

Marie-Françoise Ten intervient également 6 fois dans l'année pour les enfants âgés de moins de 7 ans le samedi matin et non plus le mercredi après-midi. Ce qui permet de toucher plus de familles, notamment des papas et d'accueillir plus d'enfants en bas âge.

La seconde nouveauté : les séances se dérouleront dorénavant dans les différentes écoles de Divion. Il était une histoire... pour réjouir les yeux et oreilles des jeunes enfants, la conteuse ouvre une brèche sur un monde imaginaire. Livres ouverts et contés, les héros prennent vie dans le regard des bambins.

Prochaine séance :

Samedi 1^{er} juillet

10h à 11h pour les - de 2 ans

11h à 12h pour les + de 2 ans

Ecole du Vaal vert

(maternelle du Transvaal)

Gratuit

Bibliothèque nomade

Prochainement, les mercredis après-midi, des livres « jeunesse » seront consultables dans les écoles maternelles ce qui permettra de favoriser les moments d'échanges entre les parents et leur enfant.





Une chouette idée que la création d'un film d'animation

Projet autour de la mémoire

Fédérer et mobiliser les habitants

Dans le cadre du Contrat ville, les élus et les techniciens ont imaginé un projet politique de la ville, « Mémoire, un trésor à partager ». L'objectif est de mobiliser et rassembler les habitants d'un quartier et de la ville autour de quatre actions communes portées par le service citoyenneté et les conseils de quartier.

Un film d'animation

1) A la Cité 34, un groupe d'enfants et d'adultes a réalisé pendant les vacances de février un court-métrage d'animation avec l'association Cellofan. Après réflexion, les habitants ont voulu mettre en avant l'histoire de leur cité au travers d'un personnage central : la regrettée Alfreda Hermant qui a œuvré toute sa vie pour animer « son quartier des Andouilles », comme elle aimait à le répéter. « Nous voulions mettre en avant une partie de l'histoire proche de notre secteur, la faire connaître et la transmettre aux jeunes, » commente Nicolas Puma-

rada, président d'Active life, « notre association a pour objectif de redorer le blason de la 34. Elle est tout simplement la continuité du Renouveau de la Cité 34, association qu'Alfreda avait créée pour mettre en place des animations. »

Les participants ont découvert la technique du film d'animation image par image. Celle-ci consiste à animer un objet ou un personnage immobile en faisant succéder des photos et en déplaçant l'objet en question entre deux prises. C'est le défilement rapide des

images qui crée l'illusion du mouvement. Ils ont réalisé décors, fonds et personnages articulés dont il a fallu décomposer les mouvements pour les rendre vivants.

Le film sera diffusé, en soirée, lors du **Festival des Cités le samedi 5 août 2017 au stade Michel Têtu**. L'après-midi, l'association Cellofan tiendra un atelier de démonstration sur les différentes techniques d'animation.





Des maternels fières d'avoir créé une géante au nom de Jeanne.

Comme un géant !

2) La municipalité désire par cette action promouvoir le patrimoine historique de la commune en la mettant en valeur à travers la création d'un géant.

- **Avis à la population enfantine...**
Avant la réalisation de cette figure festive, un concours de dessin « Imagine

ton géant » a été proposé courant mars aux enfants des écoles, de l'accueil-périscolaire et des écoles de musique, danse, foot et de natation. De nombreuses illustrations ont été remontées aux différents conseils de quartier ; chacun a sélectionné trois dessins.



- **Choix du personnage.**

Lors d'un atelier en présence de Dorian Demarcq - créateur de géants - les dessins choisis ont été présentés. A partir de ces œuvres, un personnage final est né en croquis et un nom a été déterminé. Débutée mi-avril, la conception du

géant se poursuivra jusqu'en mai.

Les Divionnais pourront faire la connaissance du géant Divionnais lors de la kermesse communale, le 4 juin.



Concours de dessin

A l'école maternelle du Vaal vert, deux classes en petite et moyenne section ont vu grand !

Avec leurs institutrices, Anne-Sophie Dal et Cécile Craperi, les maternels ont créé de toutes pièces un géant mesurant deux mètres et une dizaine de centimètres. « Les enfants étant trop petits - ils n'ont pas encore la maîtrise du dessin - il était plus facile de construire un géant en vrai. De plus, nous allons pouvoir nous en servir pour travailler avec les enfants sur les notions de grandeur, » a révélé Anne-Sophie Dal. Le géant est donc une fille se prénomant Jeanne.



Qui est Dorian Demarcq ?

L'artisan a créé l'atelier des géants sur Lille en 2000. Il propose la création et la restauration de géants dans le respect de la tradition des géants du Nord. Les personnages sont réalisés en carton pâte, bois et osier. Il est membre actif de l'association régionale La Ronde des Géants qui a pour but la promotion et la sauvegarde des géants de procession et de cortège.

La Cie Générale d'imaginaire revient...



3) La Météorite, Solutions Promenades prépare des promenades et excursions d'un nouveau genre à Divion. En phase d'exploration, elle tisse des parcours qui mêlent découvertes de petits coins et rencontres avec des personnes ou des projets.

Aidée du Divionnais, Jean Esjmont, elle met au point une course d'orientation nocturne pour les jeunes de la Cité 34 et de leurs parents avec l'aide d'Active Life Cité 34. Ce sera une grande aventure....

Ou encore, à Calonne, elle prépare une journée merveilleuse et futuriste qui donnera à la commune un air de laboratoire du monde écologique meilleur à venir. Pour cela, la Truite minière, les canaris, les escargots de la Clarence,

Alliance 30-6 et tous les animaux seront mis à l'honneur. Et puis au fil des résidences, il y aura pleins de petites promenades à se refilet comme des bons tuyaux ou à écouter comme un bon morceau.

La mission de la Météorite est claire et gaie : donner à voir nos communes autrement, inventer les nouvelles formes de la fête populaire, pallier au déficit créatif du vivre ensemble, raviver les flammes de l'hospitalité. La Météorite a trouvé qu'avec ses forêts, ses rivières et son patrimoine, Divion, Calonne et Houdain étaient parfaites pour ce néo-tourisme hauts en couleurs et en rencontres.

Si vous êtes intéressés pour participer :
contacter Anna Czapksi - Anna.ordinatus@gmail.com

Diffusion d'une vidéo dans l'espace public

4) L'association « Les rencontres audiovisuelles » proposera un atelier vidéo et la diffusion d'une vidéo mapping sur l'école élémentaire Pierre et Marie Curie de La Clarence, **le samedi 17 juin en soirée**. Cette action supervisée par le conseil du quartier permettra aux élèves de CM2 des écoles Nicolas Copernic, Joliot Curie et Pierre et Marie Curie de travailler et d'échanger ensemble autour d'un projet de création numérique autour du thème « Le Bassin minier fête le patrimoine mondial ».

Quésaco un vidéo mapping ? C'est une technique de projection d'images et de jeux de 3D sur des éléments en volume. Une fresque lumineuse sera donc projetée sur un bâtiment public.



Parole à...

Patricia Pumarada,
adjointe à la vie associative et à la citoyenneté



Parlez-nous de « Mémoire un trésor à partager », pourquoi ce projet ?

En 2014, deux quartiers de la commune sont entrés en « Politique de la ville » : la Cité 30 et la Cité 34 ; 2 autres quartiers (La Clarence et le Transvaal) ont, quant à eux, été reconnus en quartiers fragiles au regard de la Politique de la ville. Un de nos objectifs : travailler sur le volet « Cohésion sociale » pour accroître notre identité et développer la citoyenneté.

Nous souhaitons, à travers ce projet, promouvoir le patrimoine historique de Divion en le mettant en valeur au moyen de différents supports et selon différents arts (écriture, vidéos, géant...), en dépassant la simple collecte de souvenirs et en y associant des interventions artistiques.

Divion, va donc voir naître son géant ?

Oui, grâce à la participation des Divionnais et au talent de Dorian Demarcq. Ce géant sera une belle représentation de notre patrimoine culturel. Les géants sont des objets d'art et de tradition populaire s'inscrivant dans le temps. Ils sont l'élément central des fêtes locales et l'image d'une ville.

Étonnée de la participation en nombre des jeunes pour le concours de dessin ?

C'est avec plaisir que j'ai découvert plus de 300 dessins d'enfants. Les écoles se sont

pleinement investis dans le projet. Je suis fière de leur participation comme celle de l'école de mon quartier, la Cité 34.

Les conseils se sont-ils investis dans cette action ?

Nous avons demandé aux conseils de quartier d'être jurys du concours de dessin « Imagine ton Géant ». Ils ont eu la lourde tâche de sélectionner 3 dessins. Ils participeront également, ainsi que le conseil citoyen Alliance 30&6 et les élus, lors de l'élaboration du croquis final.

Quelle est la finalité du projet ?

Le but du projet est de promouvoir et de valoriser le patrimoine historique, artistique et culturel de la ville. De favoriser aussi le partage et l'échange autour d'un processus de création et de diffusion en impliquant activement la population.

Coût du projet :

10 575,00 € de subventions

CGET (Crédit Politique Ville)

10 050,00 € est la part de la commune

Total : 20 625,00 €



Delphine Jamart du P.L.I.E

Allô encombrants

Un service pratique pour se débarrasser d'objets

Mardi 28 mars. 14 heures. Alex et Grégory, arrivent chaussée Brunehaut chez Marie-France Fontaine. La dame, montre aux deux agents des services techniques les encombrants à enlever : une machine à laver, un téléviseur et de vieilles chaises. « Je le dis clair et net, c'est impeccable ! J'ai encore des choses à débarrasser. Je rappellerai au prochain ramassage, » confie Marie-France.

Une fois les objets chargés dans le véhicule, direction Cité 30 chez un autre particulier pour récupérer une

machine à coudre et un matelas. Chez Violette Dumont, tondeuse, taille haie, tapis, chaises de jardin... ont été enlevés, « c'est un service appréciable, on a toujours quelque chose à jeter. En plus si cela peut profiter à des gens. Une bonne initiative à reconduire. Les agents sont serviables, ils ont pris un tapis en plus que je n'avais pas indiqué lors de mon appel en mairie. »

L'opération « allo encombrants » s'est déroulée pendant cinq jours du 27 au 31 mars. Après avoir appelé en mairie,

un rendez-vous était fixé pour le passage des agents. Quarante cinq habitants ont sollicité ce service qui sera renouvelé en octobre.

Les encombrants sont triés et ce qui est réutilisable a été offert à une ressourcerie située à Calonne-Ricouart. Le reste a été déchargé dans une déchetterie.

Prochaine collecte en octobre.

Opération tranquillité vacances

Partir tranquille avec l'OTV

Les grandes vacances se pointent à l'horizon ! Avant de charger la voiture, prenez le temps d'aller signaler votre départ. Pour bénéficier de ce dispositif **du 1^{er} juillet au 31 aout**, vous devez signaler votre absence au moins 48 heures avant votre départ au commissariat de police de Bruay-la-Buissière. Avisés de votre départ, les services de police procéderont à des surveillances de votre domicile ou de votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Important : Si vous rentrez plus tôt, prévenez le service de police que vous avez contacté avant votre départ.

Rappel avant de partir en vacances, protégez votre domicile :

- Équipez votre porte d'une serrure multipoints,
- Protégez les fenêtres et ouvertures de volets ou de grilles,
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent chez vous,
- Ne cachez pas vos clés dans une boîte aux lettres, dans un pot de fleurs ou sous le paillason,
- N'indiquez pas la durée de votre absence sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux,

- Donnez vos clés à une personne de confiance afin que votre courrier soit levé régulièrement ; demandez à la Poste de le conserver jusqu'à votre retour,
- Faites ouvrir et refermer vos volets régulièrement.

Il est possible de télécharger le formulaire tranquillité vacances 2017 sur <http://droit-finances.commentcamarche.net/download/telecharger-216-tranquillite-vacances-formulaire-2017>. Une fois rempli, vous le déposez en signalant votre départ au commissariat. L'application « stop cambriolages », téléchargeable gratuitement, vous délivre des conseils utiles, et vous facilite l'accès à l'opération tranquillité vacances.

Contact : Commissariat de Bruay
137 rue du Commandant Lherminier
tél. 03.21.64.53.20



Association

Pierre Bayart, officier du mérite du sang

Lors de la 47^e assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang, Pierre Bayart a été élevé au titre d'Officier du mérite du sang



Pierre Bayart

Le donneur est né à St Omer en 1958. Il effectue son premier don en 1976. Il adhère à l'association locale en 1981 et en devient le président en 2004.

Très investi dans sa tâche, Pierre a occupé en parallèle les postes de commissaire aux comptes, trésorier adjoint et actuellement celui de secrétaire général de l'Union départementale 62. Le bénévole est aussi délégué au Comité de promotion EFS (établissement français du sang). Il a été récompensé du diplôme 5^e niveau et a été nommé Chevalier du mérite du sang en 2005.

A ce jour, il a effectué 118 dons. « Pierre Bayart a toujours beaucoup œuvré pour l'amicale des donneurs de Divion, il rend d'immenses services au sein de l'Union départementale, » dicit André Bézoteaux, président de l'UD 62.

Les dons du sang se déroulent à la salle des fêtes du Centre de 14h à 19h. Ces nouveaux horaires sont en vigueur depuis janvier.

Prochaines collectes :
mercredis 28 juin et 30 août
dondesang.efs.sante.fr

Voyages

Nico, citoyen du monde

Nicolas Kowalczyk, 27 ans, travaille au sein du service jeunesse de notre ville, il est actuellement en disponibilité pour 3 ans.

Passionné par les rencontres, la découverte d'autres cultures et modes de vie, « Nico » se trouve en Chine depuis le 6 avril. Premier pays d'Asie de son tour du monde, son périple le mènera au Vietnam, Laos, Cambodge, Thaïlande puis direction l'Australie pour travailler dans le cadre du « working holiday visa ». Après plusieurs mois passés au pays des kangourous, changement de décor et de continent avec atterrissage en Amérique du Sud. Les pays programmés seront l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, la Bolivie, le Chili, le Pérou et l'équateur. Bon vent Nico !

Carnet de voyage

Pour suivre les aventures de Nico sur son carnet de voyage, il suffit de se rendre sur le site memotrip et de taper sur la droite dans la fenêtre filtre à voyageurs : saxman ou alors voici l'adresse directe du carnet : https://www.memotrips.com/fr_FR/rechercher. Vous découvrirez dans son carnet les étapes, les photos et ses commentaires.



Charly est allé à un tournoi de soccer

Aux USA, tout est démesuré

Charly Tielemans, 16 ans, gardien de but à l'US Vermelles vient de vivre une aventure unique. Le footballeur a participé au plus grand tournoi du monde de soccer (football américain) aux USA : la Mayor's Cup International. Récit.

Voilà deux ans que le jeune Charly Tielemans défend les buts des U17 qui évolue en DH (Division honneur). Avec 21 autres joueurs de 14 clubs du Nord/Pas-de-Calais, il a été sélectionné par l'association Team LA 59/62 pour disputer un tournoi de soccer à Las Vegas, « c'était une sélection. Notre entraîneur a choisi les 3 joueurs les plus méritants en technique, qualité de jeu et comportement. » Une belle aventure pour ce jeune Divionnais de 16 ans revenu avec des souvenirs plein la tête.

Las Vegas est toujours illuminée

Vacances de février 2017. Après 15 heures d'avion et 8 heures de décalage horaire, le groupe - équipé de la tête aux pieds par le sponsor français Nike - a posé ses valises à Las Vegas, la plus grande ville du Nevada située au milieu du désert. Charly a vécu à l'heure américaine durant une dizaine de jours, « tout est démesuré et moderne ! Je n'ai vu que de belles voitures - des Cadillac, des limousines - il n'y a pas de 205 là-bas, » ironise-t-il. « La ville, ses casinos - nous en avons visité un - et ses hôtels sont toujours illuminés. Les activités ne s'arrêtent jamais, » ajoute-t-il.

Une très bonne expérience

L'équipe de la Team LA 59/62 était l'une des 400 équipes des 5 continents participantes à ce rendez-vous annuel d'une durée de 3 jours. « Arrivés sur le site où se déroulait le tournoi, nous avons été impressionnés par l'espace et la dizaine de terrains de jeu. Tout est vraiment disproportionné aux États-Unis ! Notre équipe a joué 4 matches et a été éliminée en quart de finale. Nous avons rencontré deux académies américaines, une équipe anglaise de Tottenham et une argentine de l'Athletico Bocca junior. Le niveau était relevé ! » commente fièrement Charly. Coachés pour ce tournoi par deux instructeurs en National et en CFA, le Divionnais et ses équipiers ont enrichi leur technique de jeu, « lors des matches, il y avait un roulement entre les 22 joueurs. Les meilleurs étaient les



Charly arbore fièrement le bonnet des Players. Avant chaque match, les joueurs s'offraient des cadeaux-souvenirs.

plus sollicités sur le terrain. Comme nous n'étions que deux gardiens, nous avons joué plus longtemps. Je n'ai pas encaissé de but sauf durant les séances de penaltys. Notre équipe a été éliminée en quart contre les Players, l'équipe américaine qui a remporté le tournoi. Les américains n'aiment pas perdre en général et encore moins face aux français ! Ils ont leur fierté, ils sont patriotes. C'était vraiment une super expérience ! »

Tourisme et culture

Charly était hébergé dans une famille française résidant aux USA depuis 18 ans, « sympathiques, ils habitent une grande maison. J'ai apprécié les soirées dans la famille. Je mangeais bien. Nous

faisions des sorties ensemble comme au karting, au bowling ou du shopping. Je me suis acheté plusieurs paires de basket et des souvenirs. Je suis très content d'avoir vécu cette aventure enrichissante que je n'oublierai pas de sitôt. » En parallèle l'adolescent a visité le Grand canyon, la Stratosphère Las Vegas, New York...

De retour dans les Hauts-de France, Charly a repris les cours au lycée et garde toujours le but des U17 de Vermelles. Charly veut continuer à jouer au football, une passion transmise par son père, Denis.



Formation au traçage



Trente emplacements matérialisés



De nombreuses purges ont été réalisées sur la commune

Espace sécurisé

Les travaux d'aménagement des services techniques visant l'amélioration des conditions de sécurité telles que le stockage des produits à risque sont terminés. Désormais, des étagères accueillent ces produits sur des bacs de rétention, une mise aux normes qui était obligatoire.



Deux autres espaces ont été établis. Le premier pour stocker l'ensemble du matériel nécessaire à l'entretien du cadre de vie et le deuxième afin d'entreposer les tondeuses. Un matériel bien entretenu et bien rangé dure plus longtemps !



Les agents tracent la route !

Quatre agents des services techniques ont suivi une formation traçage. Comment se servir parfaitement de la traceuse, bien préparer et diluer la peinture, tracer de belles lignes bien proportionnées... tels étaient

les ingrédients de cette journée d'apprentissage avec pour objectif : la maîtrise de la technique du traçage de lignes (routes, parkings, trottoirs...).

Coût : | 176 €

Un parking aménagé

Les services techniques ont aménagé le parking du pôle associatif du Transvaal suite à une demande du conseil de l'école. Les agents ont matérialisé par des pavés une trentaine d'emplacements pour stationner son véhicule. L'espace a été recouvert d'un schiste rouge.

Coût hors main d'œuvre : | 946 €.

Devant, le trottoir de la rue Jean-Claude Delobelle a été goudronné par une entreprise. Prochainement, la pose de barrières sur cet accotement permettra de sécuriser le cheminement des piétons se rendant à l'école élémentaire.

Au fil des travaux

Escalier modifié. Un des escaliers de l'école Pierre et Marie Curie à La Clarence a été réhabilité.

Coût hors main d'œuvre : 2 706 €.

Attention à la marche ! Devenues dangereuses pour les personnes qui accèdent à la salle Nelson Mandela, les grandes marches de l'entrée principale ont été restaurées.

Coût hors main d'œuvre : 350 €.

Purges. Nos agents ont réalisé des purges. Rue du 8 mai, rue Achille Bodelot

Une purge consiste à enlever une partie de bitume en mauvais état sur un espace défini (les trottoirs ou les routes en charge de la ville) puis à réparer et poser un macadam.

L'agora du Transvaal réglementé

Le code de la santé publique considère que le tapage nocturne et diurne porte atteinte à la tranquillité publique. Suite aux doléances des habitants remontées au conseil de quartier du Transvaal, les membres ont décidé de faire ins-

taller un grillage autour du terrain multisports situé sur la place Krüger afin d'y interdire l'accès à certaines heures.

Un règlement et les horaires sont affichés à l'entrée de l'agora.

Coût : 8 817 €.



Agglo : les communistes valident une forte hausse de vos impôts locaux !

La Voix du Nord du 13 avril : « *Le premier coup de gueule vient de Jacky Lemoine. Il a fait ses calculs : à Divion, la répercussion sur la feuille d'impôt sera de 70 à 200 € ! On tape encore sur les classes moyennes* » ...

C'est par ces mots que notre maire s'est opposé au budget 2017 de la Communauté d'agglomération (CABBALR) présidée par Alain Wacheux. Ce dernier n'y va pas par 4 chemins : il impose une hausse inouïe de taxe : + 21,9% !

Pourquoi ce désastre ? Face à la fusion d'Artois Comm, Artois Lys et Artois Flandres, la baisse des dotations et divers transferts de compétences, « *la seule réponse, c'est d'augmenter les impôts* » indique le maire de Bruay...

Il y avait, bien évidemment, d'autres moyens que ce coup porté aux habitants déjà bien ponctionnés par les taxes et impôts. Des projets pouvaient être lissés dans le temps voire supprimés.

La neutralité fiscale avait été promise par la CABBALR. Notre conseil municipal a même voté une baisse des taux pour pallier une hausse modérée de l'imposition de l'agglo. Au lieu de modéré, le choc est violent !

L'excellent travail réalisé par les élus de la Communauté d'agglomération et leurs services ne peuvent servir de prétexte à ce choix politique plus que contestable.

Il fallait s'opposer : Jacky Lemoine a voté contre ce budget comme 19 autres élus et 21 se sont abstenus.

Les communistes via leur représentant ont validé cette hausse ingrate en ces mots « *Ce n'est que 100 € par an !* ».

Prêcheurs de mauvaises paroles lorsqu'il s'agit de juger la gestion communale, ils montrent là qu'ils ne défendent que leur poste et non la population !

Le groupe majoritaire

Vendre du rêve et museler les contradicteurs

Le maire vient de faire adopter son budget par une majorité muette qui, sur un acte aussi important de la gestion communale, n'a semble-t-il rien à dire... On peut se satisfaire de la réalisation d'un terrain de football synthétique qui fera le plus grand bien à nos jeunes de l'école municipale de football... Une action engagée par l'équipe de Danièle SEUX...

Quant au reste, c'est toujours moins de service, du personnel pressé comme des citrons et une ville à l'abandon... Alors quelques inscriptions budgétaires en trompe-l'oeil feront patienter les copains du maire et sont conditionnées à d'hypothétiques subventions...

C'est le cas du projet de rénovation de l'école Joliot Curie... Du rêve, de belles idées, pour servir quelques intérêts électoraux pathétiques. Ces projets ne pourraient être réalisés que par le recours exclusif à l'emprunt qui mettrait de nouveau la ville en péril. 5 millions d'euros de dépenses programmées quand la ville, sans emprunt, peut à peine en dépenser 700.000 !

Nous ne pourrions entrer dans le détail car, pour nous empêcher de nous exprimer librement, le maire, vient de réduire l'espace consacré aux élus n'appartenant pas à sa majorité !

Le maire décide seul par « *Décisions du Maire* », c'est ce qu'on peut appeler un autocrate. Puis, il se contente d'en informer le Conseil municipal qui n'a plus son mot à dire... Il y a bientôt plus de décisions du maire en information que de délibérations qui permettent le débat. Quant à celles qui sont présentées, le plus souvent elles ne comportent aucun intérêt majeur.

Jacky LEMOINE : c'est un budget insincère et tronqué dans une démocratie bafouée.

Thomas Boulard - Danièle Seux
Nathalie Vandôme - Pierre
Magnuszewski Christine Hénon

Divion différemment

Mon expérience d'élu m'a appris l'existence d'au moins deux catégories d'opposition : Quand des personnes qui ont pris la peine d'étudier un sujet et viennent présenter des propositions ou des critiques propres ou à modifier les décisions en train de se prendre.

Ou des personnes qui s'opposent non aux pratiques, idées ou décisions pour ce quelles sont, mais d'abord aux personnes qui représentent le pouvoir.

J'ai toujours été du côté de ceux qui ne se taisent pas, qui posent des questions et cherchent à approfondir certains sujets, tout en respectant les élus.

C'est au conseil municipal majoritaire de proposer et de décider. L'opposition doit y garantir un contre-pouvoir, un vrai débat, une vraie prise en compte des divergences, et non à venir se cantonner à des malentendus, des conflits personnels ou des polémiques complètement stériles.

L'opposition, si elle se veut constructive doit user d'une autre attitude que la remise en cause systématique des décisions de ceux qui ont reçu mandat.

Elu socialiste et minoritaire, je désire une opposition vigilante, exigeante et constructive.

Bernard ULATOWSKI
Conseiller municipal

Dimanche 4 juin

Brice Conrad à DIVION

Place des Martyrs

Kermesse Communale

Programme

Megan chante Louane,
Soprano, Kid's united...

Adrien Vivelli reprend Amir,
les fréro Delavega, Kendji Girac...

Brice Conrad : Oh la,
Eternelle, Léa...

jeux, animations, structures
gonflables...

PARADE D'ELSA ET ANNA

